



SYNDICAT DES MEDECINS
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**Procès verbal
de la réunion de
l'Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 15 Novembre 2018
Domus Medica
20H30**

ETAIENT PRESENTS :

Dr Thierry GOMBEAUD
Dr Guislain RUELLAND
Dr Georges SIAVELLIS
Dr Dominique BLONDEL
Dr Olivier NASCIMBENI
Dr Philippe MARAT
Dr Patrick ROUSSEL
Dr Jacques DAVID
Dr Mardoche SEBBAG
Dr Jean-Luc GAILLARD

Dr Robert POCHEAU
Dr Claude PERRAUT
Dr Georges HUA
Dr Rachid TALBI
Dr

ETAIENT REPRESENTES :

Dr Jacques PIQUET
Dr DIJOLS

pouvoir à
pouvoir à

Dr Guislain RUELLAND
Dr Guislain RUELLAND

La réunion commence à 21 H 00 sous la présidence du Dr Thierry GOMBEAUD.

Le Dr Guislain RUELLAND est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

CONTEXTE DU DEPARTEMENT

PLAN DE SANTE

Les avancées :

Financement forfaitaire des pathologies chroniques
Renforcement des aides à l'installation, et au numérique
Féminisation de la profession qui est plus prise en compte, notamment avec le congé maternité amélioré

Plus discutable

Vaccination contre la grippe par les pharmaciens
Conditions des aides par la facilitation du contrôle des professionnels

Orientation générale :

Organisation en groupe
MSP – CPTS qui attirent les jeunes et seront financées par les tutelles
Pose le problème de l'avenir du mode d'exercice libéral

Position du syndicat sur l'installation :

Aide à la survie des cabinets isolés et à l'installation des jeunes

Concernant les aides au processus d'installation, UNION 93 peut participer en donnant les adresses nécessaires

Malheureusement le mode d'exercice libéral en cabinet classique n'attire plus guère les jeunes médecins.

Nous constatons le remplacement de ce mode d'exercice par des groupes financiers qui installent des jeunes médecins dans des structures qu'elles organisent et en ayant pour objectif principal de faire autre chose que de la santé Publique

AVENIR DES RETRAITES

La CARMF est menacée par l'alignement du régime des médecins dans un système unique concernant l'ensemble de la population.

Union 93 va intégrer un travail sur les retraites dans son site internet. L'AMR* est invitée à participer à l'élaboration d'articles sur ce sujet

EVOLUTION DES OFFRES HOSPITALIERES PUBLIQUES ET PRIVEES SUR LE DEPARTEMENT

Privé

Regroupement d'établissements privés par des groupes financiers dont les objectifs ne sont pas forcément ceux des professionnels

Certains établissements pouvant proposer des contrats avec des clauses abusives.

Exemple : Clause de non concurrence sur 25km. Le médecin ne pourra donc pas s'installer en cas de rupture dans un rayon de 25km autour du centre avec lequel il a signé son contrat.

L'ordre des médecins et UNION 93 conseillent aux internes de ne pas signer de contrat avant leur aval.

Public

Fermeture de Jean Verdier

Le CTS** organise un colloque en février afin de discuter de l'offre hospitalière publique comme privée dans le Département ainsi que de l'avenir d'Avicenne et de l'université Paris 13 en Seine Saint Denis

* AMR : Amicale des Médecins Retraités

** CTS : Conseils Territorial de Santé

ROLE DEPARTEMENTAL D'UNION 93

ACTUELLEMENT ET A VENIR

Commission Paritaire Locale (CPL*)

La CSMF est désormais signataire de la convention, les deux syndicats d'UNION 93 ont donc intégrés la CPL*, et peut mieux assurer la défense des professionnels mis en cause.

Conseils Territorial de Santé (CTS**)

Organisme consultatif, représentatif de l'ensemble des professionnels liés à la santé (Sa présidence est pour 5 ans assurée par le Président d'UNION 93)
Son actualité est sur notre site internet.

Permanence Des Soins (PDS***)

Le modèle de Seine Saint Denis mis en place par le syndicat se généralise à toute l'Île De France.

Le cahier des Charges régional est en effet le modèle de celui de la Seine Saint Denis

L'ARS a compris que ce modèle était le plus efficient

Ses rapports avec le SAMU sont particulièrement appréciés.

La PDS*** a été mise en place grâce à UNION 93.

Nous remercions également le SUR93 car la PDS*** fonctionne grâce à lui.

Association Plateforme Territoriale d'Appuie (APTA****)

C'est la nouveauté de l'année : Il s'agit de la mise en place pour l'instant (limitée à 8 communes du 93) d'une équipe de professionnels pour aider les médecins à gérer les cas complexes qui seront à l'écoute des professionnels grâce à un numéro unique et destiné à être régionalisé ; Cette opération est en cours de mise en place et ce fait en association avec MG France.

UNION 93 reste majoritaire dans le département,

Nous représentons une force régionale et départementale influente.

Dans les années à venir, l'objectif consiste

Défendre les professionnels et la profession si possible en rassemblant l'ensemble des syndicats départementaux

Favoriser l'installation des jeunes

Garder le contact avec les retraités et futurs retraités

Le rôle des adhérents est de :

- Diffuser l'information et notre actualité à partir du site et des bulletins
- Participer à la rédaction des articles de notre site internet pour faire de ce site un forum ouvert à tous.
- Cette transformation sera l'enjeu de 2019

* CPL : Commission Paritaire Locale

** CTS : Conseils Territorial de Santé

*** PDS : Permanence Des Soins

**** APTA : Association Plateforme Territoriale d'Appuie

RAPPORT FINANCIER
QUITUS AU TRESORIER

L'Assemblée des présents et représentés donne quitus au Trésorier à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU D'UNION 93

Les Dr Emmanuelle GRANIER, Dr Fatima BARGUI et Dr Rachid TALBI se sont présentés et ont été élu à l'unanimité.

Les Dr Alfred SEBTON et Dr Hedi CHAHED se sont retirés du bureau (ils resteront invités régulièrement à ses réunions)

Tous les autres membres ont été réélus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.

-:~::~:~::~:~::~:~::~:~::~:-